2024 DEVE 13 Dénomination "Allée des Rochambelles" attribuée à une des allées du square Claude-Nicolas Ledoux (14 e)

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Allée des Rochambelles » à une allée du square Claude Nicolas Ledoux située 10, Place Denfert Rochereau (14°);

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 14 e arrondissement en date du ;

Vu l'avis de la Commission de Dénomination en date du 31 Janvier 2024;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE au nom de la 2 commission et par Monsieur Christophe NAJDOVSKI au nom de la 8 commission ;

Délibère :

Article 1: La dénomination « Allée des Rochambelles » est attribuée à une allée du square Claude Nicolas Ledoux situé 10, place Denfert Rochereau dans le 14 e arrondissement conformément au plan annexé à la présente délibération.